

Synthèse des cas de mortalité des chauves-souris par les parcs éoliens en France (2003-2023)



Groupe de Travail Eolien de la Coordination Chiroptères Nationale de la SFPEM

Version actualisée mars 2025

INTRODUCTION

Une analyse approfondie a été réalisée afin d'évaluer **les impacts des parcs éoliens sur les chauves-souris en France entre 2003 et 2023**. Cette étude repose sur trois sources de données complémentaires : **le projet APOCOPE (2019-2023), les données de la DREAL Centre-Val de Loire (2010-2022) et la compilation de rapports par Marie-Jo Dubourg-Savage (2003-2018)**.

Les données présentées sous forme brute répertorient les événements de mortalité observés sur le terrain dans divers contextes (suivis réglementaires, découvertes opportunistes). Elles permettent d'établir une liste fiable des espèces concernées par les collisions avec les éoliennes, bien que certaines limites existent, notamment concernant la détection des espèces plus discrètes.

Cette synthèse vise à centraliser et rendre accessibles les informations relatives à la mortalité des chauves-souris causée par les éoliennes. Toutefois, elle ne saurait se substituer aux justifications nécessaires pour la mise en place de stratégies d'évitement, de réduction ou de compensation dans le cadre des études réglementaires.

Pour toutes vos questions sur cette synthèse, veuillez contacter :

Caroline Lehmann
c.lehmann@hotmail.fr

Yann Gager
yann.gager@lilo.org

Espèces	Liste rouge France	Auvergne-Rhône-Alpes	Bourgogne-Franche-Comté	Bretagne	Centre-Val-de-Loire	Corse	Grand Est	Hauts-de-France	Ile-de-France	Normandie	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Total
<i>Nyctalus noctula</i>	VU	7	3	17	148		111	12			77	2	99		476
<i>Nyctalus lasiopterus</i>	VU	2										7			9
<i>Nyctalus leisleri</i>	NT	27	6	8	85		80	20		3	102	85	22	5	443
<i>Nyctalus sp.</i>	-				6		4				1				11
<i>Eptesicus serotinus</i>	NT	1		17	9		7	8		4	13	4	22	5	90
<i>Eptesicus sp.</i>	-						3								3
<i>Vespertilio murinus</i>	DD			1	1		4			2	1	7			16
<i>Myotis myotis</i>	LC				1						2		1	1	5
<i>Myotis blythii</i>	NT											1			1
<i>Myotis daubentonii</i>	LC				1					1			1		3
<i>Myotis bechsteinii</i>	NT						1								1
<i>Myotis emarginatus</i>	LC				1			2				1	1	1	6
<i>Myotis mystacinus</i>	LC	1					7						2		10
<i>Myotis nattereri</i>	LC						1	1					2		4
<i>Myotis sp.</i>	-			1									1		2
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	NT	103	46	230	317		373	234		136	334	377	520	31	2701
<i>Pipistrellus nathusii</i>	NT	23	6	16	83		109	59		46	37	23	130	18	550
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	LC	2	1		4		2	3			4	93	2	113	224
<i>Pippip/ Pippyg</i>	-	3	2				2					11	1	20	39
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	LC	28	2	61	55		11	6		7	106	126	136	32	570
<i>Pipistrellus sp.</i>	-	37	14	41	89		68	80		28	65	106	95	19	642
<i>Hypsugo savii</i>	LC	13										79			92
<i>Barbastella barbastellus</i>	LC			2	1		1				6		3		13
<i>Plecotus austriacus</i>	LC							2			2		2		6
<i>Plecotus auritus</i>	LC						1	1			1		1		4
<i>Plecotus sp.</i>	LC			1								1	1		3
<i>Tadarida teniotis</i>	VU	2										1		2	5
<i>Miniopterus schreibersii</i>	VU	1										4		2	7
<i>Chiroptera sp.</i>	-	7	1	22	26		38	47		16	20	62	155	60	454
Total		257	81	417	827	0	823	475	0	243	771	990	1197	309	6390

I- Limites des données collectées

Plusieurs limites doivent être prises en compte dans l'interprétation de ces résultats :

- **Synthèse limitée dans le temps**

Les cas de mortalité avant 2003 et après 2023 ne sont pas pris en compte.

- **Sous-estimation des résultats**

Seul le maximum par espèce et par région provenant des trois jeux de données a été conservé, ce qui induit une sous-estimation dont l'ampleur reste inconnue.

- **Différence entre mortalité constatée et supposée**

Les chiffres observés sont inférieurs à la mortalité réelle, qui nécessite l'utilisation d'estimateurs statistiques pour compenser les biais de détection.

- **Couverture des suivis variable**

En France, seule une faible proportion des parcs éoliens fait l'objet de suivis environnementaux détaillés. Certaines régions, comme les Pays de la Loire, disposent d'un plus grand nombre de suivis, ce qui peut expliquer une mortalité apparente plus élevée. En revanche, les données sont inexistantes pour la Corse et l'Outre-Mer.

- **Qualité des données**

Certains documents ne peuvent être exploités en raison de problèmes méthodologiques ou d'une qualité insuffisante des données. Par ailleurs, les cadavres en mauvais état ou d'espèces difficiles à identifier ne sont parfois pas attribuables à une espèce précise.

- **Absence de considération des biais**

Les données brutes ne tiennent pas compte de la persistance des cadavres, de la probabilité de détection ni des variations de suivi selon les régions. Ces biais rendent toute extrapolation hasardeuse pour estimer la mortalité réelle.

- **Protocole de suivi à améliorer**

Le protocole national de suivi environnemental des parcs éoliens, introduit en 2015 et révisé en 2018 permet une collecte de données relativement homogène. Cependant, ce protocole prévoit uniquement un passage hebdomadaire entre mai et octobre. Ce rythme de suivi semble insuffisant pour capturer l'ensemble des phénomènes de mortalité, en particulier lors des périodes de migration ou en cas d'événements climatiques exceptionnels.

II- Utilisation et interprétation des données

Cette synthèse doit être considérée comme un **outil informatif** et non comme une base pour des analyses quantitatives précises :

- Les chiffres ne doivent pas être interprétés ou extrapolés pour estimer la mortalité réelle sans considérer les biais.
- Ils ne permettent pas d'établir une hiérarchie de sensibilité entre les espèces, les dynamiques de populations variant fortement d'une espèce à l'autre.
- Les comparaisons entre régions ou au niveau national doivent être interprétées avec prudence, en raison des différences de suivi et de pression d'observation.

En résumé, cette analyse met en évidence **la nécessité d'améliorer les protocoles de suivi et d'analyse** afin de **mieux appréhender et réduire les impacts des parcs éoliens sur les chauves-souris**. Elle fournit une base de référence utile pour les études futures tout en appelant à une vigilance accrue dans son interprétation.

III- Pour aller plus loin :

- DREAL Bourgogne Franche-Comté: [Rapport de suivis environnementaux des parcs éoliens](#)
- DREAL Centre-Val-de-Loire: [Rapports de suivis environnementaux des parcs éoliens et application](#)
- DREAL Hauts-de-France: [Carte avec rapports de suivis environnementaux des parcs éoliens et application](#)
- DREAL Occitanie: [Carte avec rapports de suivis environnementaux des parcs éoliens et application](#)

IV- Remerciements

Un grand merci à Marie-Jo Dubourg-Savage pour son travail de compilation de données durant de nombreuses années. Merci également à Andreas Ravache et à l'équipe du projet APOCOPE pour leur travail de synthèse et le partage des données. Enfin, merci aux DREAL qui mettent à disposition les suivis environnementaux sur leurs sites web.